

Glossaire de l'analyse comparative et des rapports fondés sur le sexe et le genre (ACRSG) et terminologie de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI)

Diversité – La diversité se définit par les différences en matière de race, de couleur, de lieu d'origine, de religion, de statut d'immigrant ou de nouvel arrivant, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et d'âge.

Équité, diversité et inclusion dans les pratiques de recherche – L'équité, la diversité et l'inclusion dans les pratiques de recherche consiste à promouvoir la diversité dans la composition des équipes et le recrutement des stagiaires, à favoriser un environnement de travail de recherche équitable, inclusif et accessible pour les membres de l'équipe et les stagiaires et à mettre en évidence la diversité et l'équité dans le mentorat, la formation et l'accès aux occasions de perfectionnement.

Équité, diversité et inclusion dans la conception de la recherche – L'équité, la diversité et l'inclusion dans la conception de la recherche consiste à concevoir les travaux de recherche de manière à ce qu'ils tiennent compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion par le biais d'approches telles que [l'intersectionnalité](#), [l'analyse comparative entre les sexes plus](#) (ACS+), les approches antiracistes ainsi que la collecte et l'analyse de données désagrégées qui tiennent compte de la diversité et des facteurs identitaires tels que, l'âge, la culture, le handicap, l'éducation, l'origine ethnique, l'expression de genre, l'identité de genre, le statut d'immigrant ou de nouvel arrivant, l'identité autochtone, la langue, la neurodiversité, la qualité ou les responsabilités de parent, le lieu d'origine, la religion, la race, l'orientation sexuelle et le statut socioéconomique.

Équité – L'équité consiste à éliminer les obstacles **et les préjugés** d'ordre systémique afin que toutes les personnes aient les mêmes possibilités d'avoir accès à un programme de recherche et d'en bénéficier, en mettant davantage l'accent sur les personnes qui assument un fardeau lié à la maladie disproportionné, notamment : les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles ou de groupes racialisés, et les membres des communautés LGBTQ2+.

Genre – Le genre fait référence aux rôles, aux comportements, aux expressions et aux identités que la société construit pour les filles, les femmes, les garçons, les hommes et les personnes ayant diverses identités de genre. Le genre influence la perception que les personnes ont d'elles-mêmes et d'autrui, leur façon d'agir et d'interagir et la répartition du pouvoir et des ressources dans la société. Le genre est souvent perçu comme un concept binaire (fille/femme et garçon/homme). Or, on observe une grande diversité dans la façon dont les personnes et les groupes le comprennent, le vivent et l'expriment, notamment les personnes non genrées, non binaires, transgenres et bispirituels.

Équité en santé – Absence de différences évitables ou remédiables entre différents groupes de personnes, qu'ils soient définis selon des critères sociaux, économiques, démographiques ou géographiques.

Inclusion – L'inclusion désigne la pratique visant à s'assurer que toutes les personnes sont valorisées et respectées et appuyées pour leurs contributions.

Intersectionnalité – Cette approche ou perspective aide les chercheuses et chercheurs à mieux comprendre et à surmonter les multiples obstacles et désavantages auxquels font face les personnes ayant des identités sociales croisées, tels que la race, le genre, la sexualité et la classe. L'adoption d'une approche intersectionnelle dans l'élaboration de politiques et de projets de recherche permet de mieux cerner et de mieux surmonter les obstacles d'ordre systémique. Voir [l'annexe C](#) pour connaître des ressources au sujet de l'intersectionnalité.

Sexe – Le sexe est déterminé par un ensemble d’attributs biologiques retrouvés chez les humains et les animaux. On l’associe principalement à des caractéristiques physiques et physiologiques, par exemple, les chromosomes, l’expression génique, les niveaux d’hormones et la fonction hormonale ainsi que l’anatomie génitale et sexuelle. Le sexe peut être classé comme masculin, féminin ou intersexuel, car il existe une variation dans les attributs biologiques qui composent le sexe et la façon dont ils sont exprimés.

Analyse comparative et rapports fondés sur le sexe et le genre (ACRSG) – Il s’agit de la collecte, de l’analyse et de la communication intentionnelles et systémiques des résultats et des données de recherche en fonction du sexe et du genre. Cette approche permet d’explorer la façon dont le sexe et le genre influencent l’apparition de la maladie, le diagnostic, le traitement et le rétablissement.

Les termes du glossaire ont été adaptés des documents suivants : [Guide du CRSH pour aborder les considérations liées à l’équité, à la diversité et à l’inclusion dans les demandes de subvention de partenariat \(CRSH, mis à jour en 2021\)](#) et [Politique en matière d’Analyse comparative fondée sur le sexe et le genre Plus du portefeuille de la Santé : Promouvoir l’équité, la diversité et l’inclusion \(Santé Canada, mise à jour en 2022\)](#).

Pour connaître d’autres termes liés à l’équité, à la diversité et à l’inclusion, y compris les dimensions de la diversité et des identités (race, orientation sexuelle, handicap, etc.), veuillez consulter le [Guide de la terminologie liée à l’équité, la diversité et l’inclusion \(Gouvernement du Canada, mis à jour en 2022\)](#).